

Barème de cotisations Frais de santé

→ Modalités de calcul des cotisations

Les cotisations sont exprimées en euros TTC. Ces montants seront valables pour l'année 2020 à législation constante.

Ces cotisations sont en complément des cotisations du socle obligatoire conventionnel.

→ Cotisations santé des garanties

• Choies par l'entreprise

La cotisation santé entreprise dépend :

• du niveau de garantie choisi ;

L'entreprise a le choix entre 4 niveaux de garanties :

→ la « Garantie socle » correspond au socle obligatoire conventionnel prévu par l'Accord National.

→ les options 1, 2 et 3 incluent en sus du socle obligatoire conventionnel des garanties complémentaires pour une couverture renforcée.

• de la structure tarifaire.

• Choies par le salarié

Si l'employeur n'a pas choisi de couvrir les ayants droit à titre obligatoire, le salarié a toujours la faculté de demander l'extension de sa couverture à ses ayants droit.

En fonction de la structure tarifaire et du niveau de garanties choisis par l'entreprise, le salarié choisit à titre facultatif :

• d'adhérer à un niveau supérieur de garantie ;

• d'étendre ses garanties à ses ayants droit.

Dans ce cas, les cotisations sont à la charge exclusive du salarié et seront prélevées directement sur le compte bancaire du salarié.

Si l'entreprise a choisi de couvrir les ayants droit des salariés à titre obligatoire

		RÉGIME HORS ALSACE-MOSELLE		
		Option 1	Option 2*	Option 3*
		Régime agricole		
		Choix du salarié		
Choix de l'entreprise				
Socle obligatoire conventionnel	Adulte/Enfant			
	Adulte Enfant ⁽¹⁾	15,50 € 6,30 €	22,00 € 9,20 €	29,00 € 13,40 €
	Isolé/Famille			
	Isolé Famille ⁽²⁾	15,50 € 33,50 €	22,00 € 49,00 €	29,00 € 64,00 €
Option 1	Adulte/Enfant			
	Adulte Enfant ⁽¹⁾		6,50 € 2,90 €	13,50 € 7,10 €
	Isolé/Famille			
	Isolé Famille ⁽²⁾		6,50 € 15,50 €	13,50 € 30,50 €
Option 2	Adulte/Enfant			
	Adulte Enfant ⁽¹⁾			7,00 € 4,20 €
	Isolé/Famille			
	Isolé Famille ⁽²⁾			7,00 € 15,00 €

(1) La cotisation est gratuite à partir du 3^e enfant. (2) La cotisation « famille » inclut « l'isolé ». * Ce tarif inclut le tarif de l'option ou des options inférieures.

		RÉGIME ALSACE-MOSELLE		
		Option 1	Option 2*	Option 3*
		Régime agricole		
		Choix du salarié		
Choix de l'entreprise				
Socle obligatoire conventionnel	Adulte/Enfant			
	Adulte Enfant ⁽¹⁾	15,30 € 6,50 €	21,30 € 9,40 €	26,70 € 12,70 €
	Isolé/Famille			
	Isolé Famille ⁽²⁾	15,30 € 33,50 €	21,30 € 48,00 €	26,70 € 60,20 €
Option 1	Adulte/Enfant			
	Adulte Enfant ⁽¹⁾		6,00 € 2,90 €	11,40 € 6,20 €
	Isolé/Famille			
	Isolé Famille ⁽²⁾		6,00 € 14,50 €	11,40 € 26,70 €
Option 2	Adulte/Enfant			
	Adulte Enfant ⁽¹⁾			5,40 € 3,30 €
	Isolé/Famille			
	Isolé Famille ⁽²⁾			5,40 € 12,20 €

(1) La cotisation est gratuite à partir du 3^e enfant. (2) La cotisation « famille » inclut « l'isolé ». * Ce tarif inclut le tarif de l'option ou des options inférieures.

Si l'entreprise a choisi de couvrir les ayants droit des salariés à titre facultatif

		RÉGIME HORS ALSACE-MOSELLE			
		Socle obligatoire conventionnel	Option 1	Option 2*	Option 3*
		Régime agricole			
		Choix du salarié			
Choix de l'entreprise					
Socle obligatoire conventionnel	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)	–	15,50 €	22,00 €	29,00 €
	Adulte (conjoint)	32,40 €	15,50 €	22,00 €	29,00 €
	Enfant ⁽¹⁾	18,30 €	6,30 €	9,20 €	13,40 €
	Isolé/Famille				
	Isolé	–	15,50 €	22,00 €	29,00 €
	Famille ⁽²⁾	46,70 €	33,50 €	49,00 €	64,00 €
Option 1	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)			6,50 €	13,50 €
	Adulte (conjoint)		47,90 €	6,50 €	13,50 €
	Enfant ⁽¹⁾		24,60 €	2,90 €	7,10 €
	Isolé/Famille				
	Isolé			6,50 €	13,50 €
	Famille ⁽²⁾		64,70 €	15,50 €	30,50 €
Option 2	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)				7,00 €
	Adulte (conjoint)			54,40 €	7,00 €
	Enfant ⁽¹⁾			27,50 €	4,20 €
	Isolé/Famille				
	Isolé				7,00 €
	Famille ⁽²⁾			73,70 €	15,00 €
Option 3	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)				
	Adulte (conjoint)				61,40 €
	Enfant ⁽¹⁾				31,70 €
	Isolé/Famille				
	Isolé				
	Famille ⁽²⁾				81,70 €

		RÉGIME ALSACE-MOSELLE			
		Socle obligatoire conventionnel	Option 1	Option 2*	Option 3*
		Régime agricole			
		Choix du salarié			
Choix de l'entreprise					
Socle obligatoire conventionnel	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)	–	15,30 €	21,30 €	26,70 €
	Adulte (conjoint)	20,90 €	15,30 €	21,30 €	26,70 €
	Enfant ⁽¹⁾	8,20 €	6,50 €	9,40 €	12,70 €
	Isolé/Famille				
	Isolé	–	15,30 €	21,30 €	26,70 €
	Famille ⁽²⁾	30,10 €	33,50 €	48,00 €	60,20 €
Option 1	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)			6,00 €	11,40 €
	Adulte (conjoint)		36,20 €	6,00 €	11,40 €
	Enfant ⁽¹⁾		14,70 €	2,90 €	6,20 €
	Isolé/Famille				
	Isolé			6,00 €	11,40 €
	Famille ⁽²⁾		48,30 €	14,50 €	26,70 €
Option 2	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)				5,40 €
	Adulte (conjoint)			42,20 €	5,40 €
	Enfant ⁽¹⁾			17,60 €	3,30 €
	Isolé/Famille				
	Isolé				5,40 €
	Famille ⁽²⁾			56,80 €	12,20 €
Option 3	Adulte/Enfant				
	Adulte (salarié)				
	Adulte (conjoint)				47,60 €
	Enfant ⁽¹⁾				20,90 €
	Isolé/Famille				
	Isolé				
	Famille ⁽²⁾				63,60 €

(1) La cotisation est gratuite à partir du 3^e enfant. (2) La cotisation « famille » inclut « l'isolé ».

* Ce tarif inclut le tarif de l'option ou des options inférieures.